

H/66/1  
c.2

SOCIÉTÉ  
DE  
ST-VINCENT DE PAUL



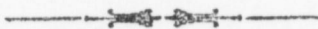
**SOCIÉTÉ**  
DE  
**ST-VINCENT DE PAUL**

---

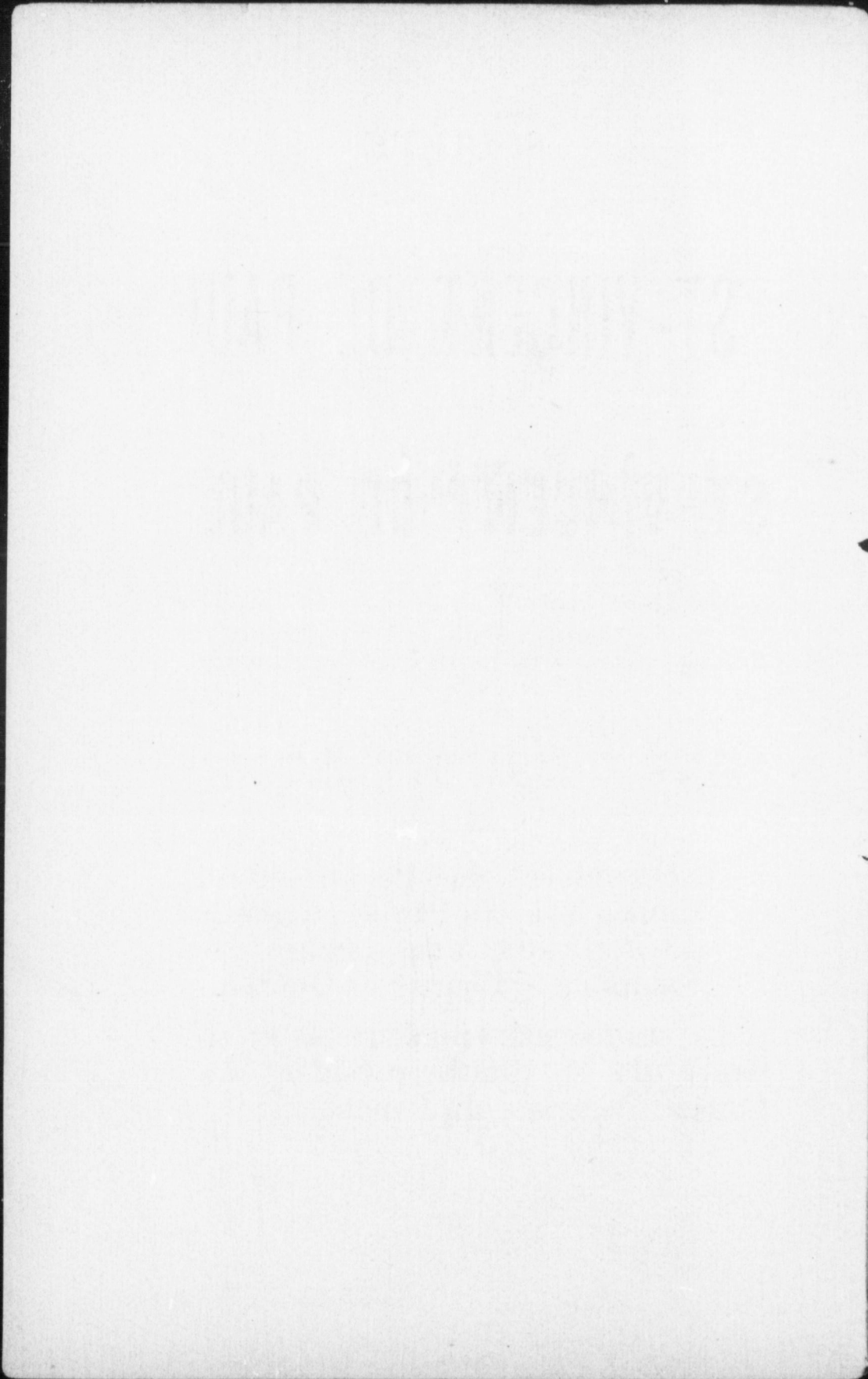
Rapport du Conseil Supérieur du Canada

---

Assemblée générale tenue dans la Basilique  
Notre-Dame de Québec, le 8 décembre 1882.



QUÉBEC  
IMPRIMERIE LÉGER BROUSSEAU  
9, Rue Buade, 9  
—  
1883



S

Re

As

§-

de  
Co



**SOCIÉTÉ**  
DE  
**ST-VINCENT DE PAUL**

---

*Rapport du Conseil Supérieur du Canada*

---

Assemblée générale tenue dans la Basilique  
Notre-Dame de Québec, le 8 décembre 1882

---

§—I. Assemblée générale du second  
dimanche après Pâques, tenue le  
23 avril 1882 dans l'église des  
Sœurs de la Charité de Québec.

La séance s'ouvre sous la prési-  
dence de M. Smith, président du  
Conseil Supérieur du Canada.

Etaient présents : M. le Grand-Vicaire Legaré, le Rév. M. Têtu, chapelain de la Société, M. Hudon, président du Conseil particulier de Québec, et environ cent cinquante membres des conférences.

La séance s'est ouverte par la prière d'usage suivie d'une lecture de piété tirée de l'Imitation de N. S. Jésus-Christ.

Monsieur le Grand-Vicaire Legaré invité à porter la parole, prononce un allocution dont voici le résumé. Il dit quelques mots sur les avantages que l'on peut tirer de la lecture du *Bulletin de la Société de St-Vincent de Paul*, excellente publication destinée à nourrir et à développer l'esprit des membres qui la composent. Si vous parcourez les quatre derniers numéros de cette feuille, que voyez-vous sinon les qualités qui font le véritable membre des conférences de la Société de Saint-Vincent de Paul.

1<sup>ère</sup> qualité : se regarder soi-même comme le premier pauvre à secourir. Charité bien ordonnée commence par soi-même. Il faut cultiver son âme, l'enrichir des connaissances de la religion par l'étude même du catéchisme. Cultiver son âme par la participation à toutes les bonnes œuvres.

2<sup>o</sup> Les membres de la Saint-Vincent de Paul apprendront à s'aimer entre eux *Anima mea cor unum* ; c'est la marque du vrai chrétien.

3<sup>o</sup> Apprendre à connaître et à aimer les pauvres de J.-C. Les aimer pour les secourir surtout dans les besoins de leurs âmes. Les maux de l'âme sont les plus dangereux.

4<sup>o</sup> Le Bulletin nous prêchera encore l'esprit de vrai prosélytisme. Quand on voit le mal s'organiser de toutes parts et se répandre partout par la force puissante de l'association, un vrai membre de la Saint-Vincent de Paul doit essayer lui aussi de dilater les rangs de ses membres, essayer à en augmenter le nombre.



5<sup>o</sup> M. le Grand Vicaire nous raconte en dernier lieu, l'histoire d'un vieux fanatique ramené à la fois et à l'admiration des vertus de notre sainte religion, par l'exemple du dévouement pratiqué par les Sœurs de la Charité.

Après l'allocution de M. le Grand-Vicaire Legaré, a eu lieu la quête, suivie de la bénédiction du Saint-Sacrement.

La séance s'est terminée par la prière d'usage.

§—II. Il est d'usage au commencement de la saison de travail pour les conférences de notre Société de faire connaître à nos membres les opérations de l'année qui s'achève, les principaux évènements qui s'y sont produites, et qui nous intéressent, et d'envisager l'année qui s'ouvre devant nous, pour nous rendre bien compte de ce que nous avons à faire.

L'année 1882 a vu s'éteindre dans notre pays un homme qui a consacré



la meilleure partie de sa vie et de sa fortune à toutes les œuvres de bienfaisance publique et de charité chrétienne, mais surtout à la Société Saint-Vincent de Paul dont il fut un des promoteurs les plus ardents, dès le jour où elle nous fut apportée de France par un jeune médecin de Québec, mort depuis à la fleur de l'âge, le docteur Painchaud, fils. Nous voulons parler du regretté Monsieur George Manly Muir, ancien greffier de l'Assemblée Législative, ancien président du Conseil Supérieur du Canada. Ainsi disparaissent les uns après les autres ceux qui furent les premiers à accueillir avec faveur la pensée qui avait inspiré l'illustre Ozanam et ses jeunes auxiliaires quand obscurs et ignorés, sans aucune ambition, ni aucun espoir d'arriver par là à la fortune ou à la célébrité, ils fondaient pour leur seule édification personnelle et pour le soulagement des pauvres des quartiers les plus abandonnés de Paris,

cette création admirable qui devait en quelques années s'étendre et rayonner sur l'univers entier : notre belle Société de Saint-Vincent de Paul.

A ce deuil il faut en ajouter un autre. L'éminentissime Cardinal Borromée, Cardinal protecteur de notre société, après en avoir été pendant plus de vingt-cinq ans membre actif, et après avoir pendant plusieurs années agi comme président actif de deux de nos conférences de Rome, est décédé il y a quelques mois.

Un autre événement important pour notre Société est la canonisation du Bienheureux Benoit Joseph Labre, le patron par excellence des pauvres les plus souffrants, les plus abandonnés. Il y a quelque chose de providentiel et d'inspiré dans cette démarche hardie de l'Eglise qui fait monter sur ses autels cet héroïque mendiant, incarnation vivante de cette pauvreté volontaire prônée dans

l'Évangile, et cela dans un siècle qui est plus que tout autre le siècle altéré de puissances matérielles, ennemi de toute contrainte, prêt à applaudir à toutes les insubordinations, à toutes les révoltes, et qui voit les tendances révolutionnaires et anarchiques des pauvres et des déshérités s'affirmer avec une inconcevable puissance de destruction. A ceux qui souffrent la pauvreté, le froid, la faim, l'abandon, nos visiteurs pourront offrir comme consolation la vie et les mérites de saint Benoit Joseph Labre.

Le mois de mai 1883 verra le cinquantième anniversaire de la fondation de notre Société. Déjà le Conseil Général a pris l'initiative de s'occuper à toutes les conférences de l'univers les moyens de célébrer dignement cette date mémorable. Le Conseil Particulier de Québec avec ses seize conférences ne manqueront pas de répondre à l'appel du Conseil Général de Paris.



Le Rapport Général sur les Conférences du Canada publié en mai dernier nous fait connaître l'état présent de notre Société dans notre pays.

Notre Société compte en Canada :

Un Conseil Supérieur, siégeant à Québec, et dirigeant :

Dix conseils particuliers ; dont dépendent : une cuisine des pauvres ; deux Patronages d'enfants et d'orphelins ; soixante et seize conférences agrégées ; deux conférences en voie de formation.

Ces conférences et œuvres diverses comptent :

3310 membres actifs ;  
152 membres honoraires ;  
28 aspirants ;  
281 bienfaiteurs ;  
512 membres ont été admis dans l'année ;  
31 membres sont décédés dans l'année ;



2702 familles ont été secourues et visitées ; composée de :

4,798 adultes ;

6,922 enfants : formant

un total de 11,720 personnes qui ont reçu la visite et les secours de nos conférences du Canada.

192 enfants ont été recueillis dans les Patronages ;

67 malades ont été visités ;

38 mourants ont été assistés à leurs derniers moments.

Les recettes totales de l'année ont été de \$31,532 46, et les dépenses de \$24,831 67.

Voilà le bilan de l'année 1881, pour le Canada.

§—III. Enfin, dans cette assemblée solennelle, convoquée à l'ouverture de la saison rigoureuse, il convient que nous nous pénétrions bien de la nature et de l'importance des obligations, que notre titre de membres de la Société de Saint-Vincent de Paul nous impose.

· Nous comptons à l'heure qu'il est 16 conférences dans Québec ; le chiffre total de leurs membres actifs était au 1<sup>er</sup> janvier dernier (1882) de 875. Pendant l'année écoulée, ces membres avaient secouru 494 familles composées de 2885 personnes.

A l'heure qu'il est, notre conseil particulier et toutes les conférences sont en pleine opération. Les séances régulières sont fréquentées par tous les membres véritablement actifs. Partout on dresse la liste des familles à secourir, les visites d'enquête se poursuivent. En même temps que l'on institue la dépense,—on organise les moyens d'enrichir la caisse. Bientôt vont commencer les quêtes à domicile, les loteries purement locales, toutes ces inventions ingénieuses de la charité qui demande sans cesse,—parce que la misère et la souffrance ne chôment jamais.

Dans ce renouvellement d'activité nous ne perdrons pas de vue le but

principal de la société qui est d'abord la sanctification et l'édification de ses membres : son principal moyen qui est l'exercice de la charité envers nos semblables.

Pour stimuler notre ardeur au travail, nous songerons à l'importance de la mission qui nous est confiée, puisque en l'accomplissant nous faisons acte non-seulement de bons chrétiens, mais aussi de bons citoyens. Ozanam et ses camarades n'avaient-ils pas en effet en vue d'arriver indirectement, par leur œuvre, à régénérer, par le christianisme, les classes pauvres qui s'étaient éloignées de l'Eglise? L'artisan, l'ouvrier, le mendiant qui refusaient la visite du prêtre se laissaient prendre doucement à la charitable intervention du visiteur laïque de nos conférences qui s'appliquait d'abord, à soulager les souffrances de leurs corps pour arriver plus sûrement à guérir les misères de leurs âmes.

Nous nous rappellerons surtout que



notre Société a été fondée par des jeunes gens, et dans l'intérêt des jeunes gens ; et quand nous nous efforcerons de recruter de nouveaux membres, nous ferons aux plus jeunes la part d'honneur dans le travail, dans l'action, mais surtout dans la visite des pauvres.

Peut-être nous sera-t-il permis d'espérer qu'en sortant de cette assemblée générale si imposante, nous emporterons avec nous comme souvenir et comme consolation : d'abord la certitude que notre Société, enfant soumise et dévouée de l'Eglise, dont elle n'est que l'humble auxiliaire, pourra compter de plus en plus sur la bienveillance et la coopération de nos Pontifes et de notre Clergé ; — ensuite l'espérance la mieux fondée que les jeunes gens qui, en si grand nombre, figurent dans ce vaste auditoire, — s'enrôleront sous la bannière de la charité qui abrite les œuvres de la Société de Saint Vincent de Paul.



## RENSEIGNEMENTS

SUR LA SOCIÉTÉ DE ST-VINCENT DE PAUL.

---

### *Organisation générale de la Société.*

La Société de St-Vincent de Paul, fondée en 1833 par quelques jeunes étudiants de Paris, est maintenant répandue dans le monde entier. Elle se compose de *Conférences*, dirigées par des *Conseils Particuliers* des *Conseils Supérieurs* et un *Conseil Général* dont le siège est à Paris.

Une conférence de la St-Vincent de Paul est une réunion de plusieurs membres ayant à leur tête un président et se réunissant une fois par semaine pour gérer les affaires de la Société.

Lorsque dans une ville plusieurs conférences sont établies, elles sont réunies, et gouvernés par un Conseil Particulier qui se compose d'un président et des présidents et vice-présidents des diverses conférences.

Le Conseil Supérieur a sous son contrôle plusieurs Conseils Particuliers, et correspond avec le Conseil Général de Paris qui dirige toutes les affaires de la Société.

Fondée à Québec en 1846, la Société de St-Vincent de Paul y compte environ neuf cents membres actifs répartis dans quinze conférences gouvernées par un Conseil Particulier et soumises au Conseil Particulier et soumises au Conseil Supérieur de toute la Puisseance du Canada, dont le siège est à Québec.

*But de la Société.*

La Société de St-Vincent de Paul a pour but :

1. De sanctifier ses membres par la prière en commun, par l'union fraternelle et par la pratique des bonnes œuvres ;
2. De soulager les pauvres en leur faisant l'aumône et en les visitant à domicile.

*Œuvres de la Société.*

Aucune œuvre de charité ne doit être regardée comme étrangère à la Société, quoique celle-ci ait plus spécialement pour but la visite des familles pauvres. Ainsi les membres de la Société saisissent toutes les occasions de porter des consolations aux malades et aux prisonniers, de procurer l'instruction aux enfants pauvres, abandonnés ou détenus, et des secours religieux à ceux qui en manquent au moment de la mort.

*Qualités qu'il faut avoir pour pouvoir devenir membre de la Société.*

La Société de St-Vincent de Paul a été fondée principalement pour les jeunes gens ; mais elle admet tous les bons chrétiens qui veulent en faire partie et qui d'ailleurs ont les qualités requises.

Pour pouvoir devenir membre, il faut :  
1. avoir dix-huit ans accomplis ; 2. jouir  
d'une bonne réputation ; 3. remplir fidèle-  
ment son devoir pascal ; 4. avoir les  
moyens suffisants pour pouvoir donner quel  
que chose à la quête qui se fait chaque  
semaine, pendant la conférence.



Président du Conseil Supérieur du Canada—M. PAUL-ERNEST SMITH.  
 Vice-Prés.: M. C.-N. HAMEL, M. CHS LINDSAY, M. F.-E. HUDON.  
 Secrétaire :—M. L.-L. RIVARD, M. ED. FOLEY; Trésorier :—M. C.-N. HAMEL.  
 Prés. du Conseil particulier :—M. F.-E. HUDON; Vice-prés.:—M. J.-B. CLOUTIER;  
 Secrétaire :—M. H.-J.-J.-B. CHOUINARD; Sec.-conjoint :—M. MARCEL CHABOT.  
 Trés.: M. C.-N. HAMEL, Chapelains :—Rév. M. H. TÊTU, Rév. M. P.-E. BEAUDET.

T A B L E A U

*Des jours, lieux et heures de réunion des conférences françaises de Québec, et noms des Présidents.*

NOMS DES CONFÉRENCES	JOURS DES SÉANCES	HEURES	LIEUX DES SÉANCES	NOMS DES PRÉSIDENTS
1—N. D. de Québec...	Vendredi...	7 hrs P. M.	Sac. Basilique.....	M. N. Lacasse.
2—St-Jean-Baptiste.	Mercredi ...	7 hrs P. M.	Patronage.....	M. O. Richard.
3—N. D. d'Espérance	Vendredi...	7 hrs P. M.	Sac. St-Roch.....	M. J.-E. Martineau.
4—N. D. des Victoires	Vendredi...	7½ h. P. M.	Sac. Basse-Ville...	M. J.-E. Marcotte.
5—St-Roch.....	Mardi.....	7 hrs P. M.	Sac. St-Roch.....	M. A. Blanchet.
6—St-Louis de Gonzague .....	Vendredi...	7½ h. P. M.	Sac. St-Roch.....	M. F.-E. Juneau.



7—St-F.-Xavier.....	Dimanche..	11½ h. A. M.	Sac. St-Sauveur...	M. F. Kirouac.
8—St-Joseph.....	Jeu di .....	7 hrs P. M.	Sac. St-Roch.....	M. R. Cauchon.
9—Ste-Geneviève....	Vendredi...	7 hrs P. M.	Sac. St-Jean.....	M. A. Gaboury.
10—St-Gabriel.....	Mercredi ..	7 hrs P. M.	Sac. St-Jean.....	M. J. Frédérick.
11—St-Sauveur .....	Dimanche..	.....	Sac. St-Sauveur...	M. P. Giroux.
12—St-Ant. de Padoue	Vendredi...	7 hrs P. M.	Sac. St-Jean.....	M. J.-B. Cloutier.
13—St-Valier.....	Lundi.....	7 hrs P. M.	Sac. St-Sauveur...	M. A. Miller.
14—N. D. des Anges...	Dimanche..	.....	S. Cong. St-Roch.	M. M. Pelletier.
15—Ste-Angèle .....	Dimanche..	.....	Sac. St-Sauveur...	M. E. Noël.
16—St-Etienne, Sta- daona.....	Mercredi ...	7½ h. P. M.	M. d'école du Vil.	M. Isidore Trudel.

Les assemblées générales de toutes les conférences de Québec ont lieu dans l'Eglise des Révérendes Soeurs de la Charité trois fois par année, à 8 heures P. M., le jour de l'Immaculée Conception, (8 décembre), le 2ème Dimanche du Carême, et le 2ème Dimanche après Pâques.

SOUVENIR DU TRIDUUM DE 1878.

MESSE DE LA FETE DE ST VINCENT DE PAUL.

GRADUEL:

Le Seigneur m'a envoyé pour annoncer l'Evangile aux pauvres, et pour guérir ceux qui ont le cœur brisé. (*Eccl.*, 4, 18).

*Suite du saint Evangile selon S. Mathieu, (ix, 35).*

En ce temps-là : Jésus parcourait toutes les villes et les bourgades, enseignant dans leurs synagogues, et prêchant l'évangile du royaume ; il guérissait toutes les infirmités. Alors, touché de compassion pour cette multitude de peuple, languissante et dispersée comme des brebis qui n'ont point de pasteur, il dit à ses disciples : La moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers. Priez donc le Seigneur qu'il envoie des ouvriers dans sa maison.

EXTRAIT D'UNE LETTRE D'OZANAM.

L'humanité, de nos jours, me semble comparable au voyageur dont parle l'Evangile ; elle aussi, tandis qu'elle poursuivait sa route dans les chemins que le Christ lui a tracés elle a été assaillie par des ravisseurs, par des larrons de la pensée, par des hommes méchants qui lui ont ravie ce qu'il possédait : le trésor de la foi et de l'amour, et ils l'ont laissée nue et gémissante, couchée au bord du sentier. Les prêtres et les

lévites ont passé, et cette fois, comme ils étaient des prêtres et des lévites véritables, ils se sont approchés de cet être souffrant et ils ont voulu le guérir ; mais, dans son délire, il les a méconnus et repoussés.

A notre tour, faibles Samaritains profanes et gens de peu de foi que nous sommes, osons cependant aborder ce grand malade. Peut-être ne s'effrayera-t-il pas de nous ; essayons de sonder ses plaies et d'y verser de l'huile, faisons retentir à son oreille des paroles de consolation et de paix ; et puis, quand ses yeux seront désillés, nous le remettrons entre les mains de ceux que Dieu a constitués les gardiens et les médecins des âmes, qui sont ainsi en quelque sorte nos hôteliers dans le pèlerinage d'ici bas, puisqu'ils donnent à nos esprits errants et affamés la parole sainte pour nourriture, et l'espérance d'un monde meilleur pour abri.